



Plan d'action sports et loisirs

2011
2015

ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE



Pierre Gagnier

Maire de l'arrondissement

Mot du maire

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le premier Plan d'action sports et loisirs 2011-2015 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Toujours soucieux de l'amélioration continue de la qualité de vie de la population, il est primordial de mettre en lumière la grande contribution de ces domaines d'intervention.

Puisque ce plan découle du Plan de gestion stratégique 2011-2015 de l'arrondissement et qu'il s'arrime à la démarche de développement durable, il s'inscrit dans un cheminement cohérent et conséquent.

Il se veut aussi l'aboutissement d'un travail concerté entre l'équipe de la Division sports et loisirs de l'arrondissement et nos organismes partenaires en sports et loisirs qui en sont la pierre angulaire. À tous ces gens de passion, MERCI !



Laurent Legault

Directeur Culture,
sports, loisirs et
développement social

Mot du directeur

Au nom de l'équipe qui a participé à son élaboration, je vous propose avec fierté ce tout nouveau Plan d'action sports et loisirs 2011-2015. Ce plan veut refléter les actions que nous réalisons et guider nos actions futures.

Je salue la participation enthousiaste des organismes partenaires en sports et loisirs, représentants des citoyens d'Ahuntsic-Cartierville, sans qui ce plan n'aurait pu voir le jour.

Audacieux et novateur, le plan tient compte des besoins évolutifs de la population. Il mise sur les opportunités offertes par le milieu d'Ahuntsic-Cartierville. Ce dynamisme se manifeste dans le Répertoire des activités de sports et de loisirs qui comprend plus de 500 propositions des plus invitantes. La programmation s'enrichit aussi d'événements rassembleurs qui favorisent l'émergence de milieux de vie actifs et conviviaux.

Je vous invite à découvrir nos actions présentes et futures dans le domaine des sports et loisirs.

Mise en contexte

Le Plan d'action sports et loisirs 2011-2015 a été élaboré par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS). Il est le fruit d'une démarche collective impliquant les organismes partenaires en sports et loisirs (composés de citoyens), la direction et les élus de l'arrondissement ainsi que le personnel de la DCSLDS.

Les travaux d'élaboration du présent plan d'action ont débuté en 2009 par une actualisation des enjeux et défis en sports et loisirs identifiés par l'équipe de la DCSLDS. Par la suite, elle a procédé en 2010 à une vaste analyse de son mode d'intervention en partenariat. Ce partenariat avec des organismes à but non lucratif (OBNL) est d'une importance capitale pour la DCSLDS puisqu'il assure la réalisation de 95 % de l'offre de service en sports et loisirs de l'arrondissement. Cette analyse comprenait diverses formes de consultation (rencontres, questionnaires et forum) auprès des organismes partenaires en sports et loisirs, des élus de l'arrondissement et du personnel de la DCSLDS.

Les résultats de l'ensemble de ces travaux constituent les fondations du présent plan d'action. Ce plan vise à mettre en place des mesures et des conditions favorables à un partenariat gagnant-gagnant-gagnant (citoyens-organismes-arrondissement), pour assurer la réalisation d'une offre de service en sports et loisirs accessible, de qualité, complémentaire et diversifiée pour les citoyens de l'arrondissement.

Finalement, le Plan d'action sports et loisirs, qui a également pour objectif de circonscrire, prioriser et faire connaître les interventions de la DCSLDS, s'arrime avec le Plan de gestion stratégique 2011-2015 de l'arrondissement.

Mise en contexte (suite)

L'objectif ultime : L'amélioration de la qualité de vie de la population

Les effets bénéfiques de la pratique d'activités sportives et de loisirs sur les individus et leur milieu de vie sont connus, reconnus et très documentés. Depuis fort longtemps, les sports et loisirs exercent un rôle important au niveau de la prévention de problématiques (individuelles et sociales) et sert d'outils pour la résolution de celles-ci.



Parmi les bénéfices de la pratique de sports et de loisirs, notons :

- L'amélioration de la santé physique et mentale
- L'intégration sociale
- Le sentiment d'appartenance
- La socialisation
- La persévérance scolaire
- Le développement personnel
- La participation citoyenne (bénévolat)
- La détente
- Pour briser l'isolement

Le partenariat : Une force

La réalisation de l'offre de service en sports et loisirs est rendue possible grâce au partenariat entre l'arrondissement et des OBNL composés de citoyens bénévoles. Ce partenariat, qui existe depuis une quarantaine d'années, permet de reconnaître et de respecter l'expertise et l'expérience de ces bénévoles et leur organisation. Il favorise la vie démocratique locale et contribue à accroître l'accessibilité pour la population moins favorisée économiquement.

Extrait de la mission de la DCSLDS

- «Offrir à la population des programmes, activités et événements à caractère culturel, physique, sportif, communautaire, documentaire et de loisir, en vue de l'amélioration de la qualité de vie de la population de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.»
- «Privilégier dans son approche le partenariat, la concertation et la consultation»
Ces diverses formes de collaboration se distinguent surtout par le degré de connivence, de partage et de complicité qui s'établit entre l'arrondissement, les organismes et les citoyens.

Principaux défis en sports et loisirs

- La composition de la population, avec entre autres la présence marquée des jeunes, entraîne une demande accrue pour des activités de sports et de loisirs, sans que l'arrondissement ne dispose nécessairement des ressources pour y répondre suffisamment.
- L'offre de service repose en très grande partie sur le partenariat établi entre l'arrondissement et les organismes partenaires. Or, le bénévolat exercé au sein de ces organismes connaît un essoufflement pouvant aller jusqu'à compromettre leur pérennité.
- D'importants frais d'entretien pour l'arrondissement et la Ville de Montréal sont entraînés par la désuétude de certaines de ses installations. À cela s'ajoute des impacts sur l'offre de service.
- Bien que l'arrondissement soit propriétaire d'installations, elle est souvent locataire de plusieurs autres ce qui occasionne des coûts élevés et une vulnérabilité quant à l'accessibilité.



Le Plan d'action sports et loisirs en bref

5 AXES D'INTERVENTION
12 ORIENTATIONS
33 OBJECTIFS
120 ACTIONS
∞ MOYENS

AXE D'INTERVENTION 1 – OFFRE DE SERVICE.....Page 7

- Qualité de vie des citoyens
- Accessibilité, qualité, complémentarité et diversité
- Promotion

AXE D'INTERVENTION 2 – RELATION DE PARTENARIAT.....Page 15

- Gagnant - gagnant - gagnant (citoyens - organismes - arrondissement)
- Aspects légaux

AXE D'INTERVENTION 3 – RESSOURCES HUMAINES.....Page 19

- Relève
- Sécurité et qualité
- Connaître les rôles et les responsabilités

AXE D'INTERVENTION 4 – RESSOURCES FINANCIÈRES.....Page 23

- Optimiser
- Rechercher

AXE D'INTERVENTION 5 – INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS.....Page 27

- Sécurité
- Qualité



AXE 1

OFFRE DE SERVICE

Répertoire

D'AHUNTSIC-CARTIER

CULTURE SPORTS LOISIRS DÉVELOPPEMENT SOCIAL



ORIENTATION

1.1 Améliorer la qualité de vie des citoyens de l'arrondissement par une offre de service en sports et loisirs qui répond à ses besoins

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1.1.1 Poursuivre l'approche centrée sur le citoyen qui demeure, dans toutes les actions, au cœur des préoccupations	A. Promouvoir et assurer une vigie sur l'approche citoyenne						
	B. Miser sur le mode d'intervention en partenariat						
1.1.2 Être continuellement à l'écoute des besoins de la population	A. Évaluer périodiquement le taux de satisfaction de la population et les besoins non comblés versus l'offre de service						
	B. Encourager davantage les organismes partenaires à évaluer le taux de satisfaction des usagers et les besoins non comblés						
	C. Transformer les plaintes en opportunités d'améliorer l'offre de service						
1.1.3 Circonscrire et prioriser les interventions de la Division sports et loisirs	A. Concevoir un plan d'action en sports et loisirs						
	B. Actualiser et mettre en œuvre les cadres de référence et les plans directeurs existants et en concevoir au besoin						
	C. Élaborer et mettre en œuvre une politique de reconnaissance et de soutien						

ORIENTATION

1.2 Assurer une vigie sur l'application des principes directeurs que sont l'accessibilité, la qualité, la complémentarité et la diversité

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1.2.1 Favoriser l' accessibilité à l'offre de service en tenant compte, particulièrement, des clientèles défavorisées	Pour la clientèle défavorisée économiquement						
	A. Poursuivre et développer la pratique libre gratuite ou à faible cout						
	B. Poursuivre et développer des programmes et activités accessibles						
	C. Fournir des installations et équipements aux organismes partenaires						
	D. Assurer une vigie sur la tarification des activités						
	Pour la clientèle jeunesse						
	E. Poursuivre et adapter au besoin le Programme des clubs de vacances (6 à 13 ans)						
	F. Poursuivre et actualiser le Programme jeunesse (12 à 18 ans)						
	G. Poursuivre et promouvoir davantage le Programme des jeunes moniteurs bénévoles (14 à 16 ans)						
	H. Poursuivre le soutien de la DCSLDS pour la réalisation des Jeux de la rue						



ORIENTATION

1.2 Assurer une vigie sur l'application des principes directeurs que sont l'accessibilité, la qualité, la complémentarité et la diversité (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1.2.1 Favoriser l' accessibilité à l'offre de service en tenant compte, particulièrement, des clientèles défavorisées (suite)	Pour la clientèle jeunesse (suite)						
	I. Poursuivre et adapter au besoin le Programme clubs sportifs et activités sportives, en priorisant les niveaux récréatif et d'initiation						
	J. Poursuivre et bonifier le programme du Festival sportif						
	K. Poursuivre et augmenter la participation de l'arrondissement aux Jeux de Montréal						
	L. Développer des rencontres sportives inter centres						
	M. Poursuivre et adapter au besoin le Programme d'activités physiques, culturelles, de loisirs et de plein air						
	Pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles						
	N. Poursuivre et améliorer le Programme d'accompagnement en loisir						
	O. Favoriser le développement de l'accessibilité universelle des installations et équipements						
	P. Promouvoir l'offre de service pour cette clientèle						

ORIENTATION

1.2 Assurer une vigie sur l'application des principes directeurs que sont l'accessibilité, la qualité, la complémentarité et la diversité (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1.2.2 Viser la qualité et la sécurité de l'offre de service	A. Actualiser les cadres de référence et les plans directeurs existants et en concevoir au besoin						
	B. Actualiser les programmes de partenariat de la division						
	C. Assurer un encadrement permettant d'intervenir sur la qualité des services offerts						
	D. Soutenir les organismes partenaires pour optimiser la qualité d'intervention						
	E. Réaliser des activités de prévention						
	F. Augmenter le sentiment de sécurité par une plus grande présence dans certains parcs et en favorisant l'utilisation des pavillons						
	G. Assurer la visibilité du personnel de première ligne dans les parcs et dans les installations						
	H. Augmenter l'affichage à trois niveaux : identification des installations, pavoisement (signalisation) et réglementation						
	I. Évaluer la possibilité de soutenir les organismes partenaires pour la vérification des antécédents judiciaires de leur personnel						

ORIENTATION

1.2 Assurer une vigie sur l'application des principes directeurs que sont l'accessibilité, la qualité, la complémentarité et la diversité (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1.2.3 Favoriser la concertation afin d'être au fait des enjeux du milieu et des domaines d'intervention pour s'assurer de la complémentarité de l'offre de service	A. Développer des outils d'analyse						
	B. Réaliser et participer à la conception des portraits de l'offre de service par milieu et les analyser						
	C. Accompagner les organismes partenaires dans la planification de la programmation						
	D. Concevoir et planifier une programmation en collaboration avec le milieu pour toutes nouvelles installations						
	E. Assurer l'équilibre entre le service de proximité et la complémentarité (prioritairement pour les jeunes et les aînés)						
	F. Faire connaître et prioriser la participation aux différentes instances de concertation						

ORIENTATION

1.2 Assurer une vigie sur l'application des principes directeurs que sont l'accessibilité, la qualité, la complémentarité et la diversité (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1.2.4 Tendre davantage vers les nouvelles tendances et suivre l'évolution des besoins des citoyens afin d'adapter et de mieux diversifier l'offre de service	A. Connaître et faire connaître les nouvelles tendances						
	B. Bonifier l'offre de service aux jeunes de 13 à 17 ans						
	C. Développer ou soutenir la réalisation d'activités et d'événements pour la famille, de concert avec le Plan d'action famille						
	D. Développer une offre de service pour les personnes du 3 ^e âge en collaboration avec divers intervenants (ex. : FADOQ et APADOR)						
	E. Développer l'offre de service de plein air						
	F. Apporter un soutien pour la réalisation d'événements publics						



ORIENTATION

1.3 Faire la promotion de l'offre de service en sports et loisirs

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1.3.1 Promouvoir les saines habitudes de vie	A. Promouvoir les bienfaits des sports et loisirs						
	B. Promouvoir les bienfaits de la saine alimentation						
1.3.2 Promouvoir les activités offertes à la population	A. Diffuser les activités offertes par le biais des divers outils existants et développer de nouveaux moyens de promotion						
	B. Travailler de concert avec la Division des relations avec les citoyens et des communications						
1.3.3 <i>Faire connaître les interventions de la division</i>	A. Diffuser le présent Plan d'action sports et loisirs						
	B. Diffuser un organigramme détaillé de la division						
	C. Faire des présentations et publications ponctuelles						
1.3.4 <i>Promouvoir le mode d'intervention en partenariat</i>	A. <i>Démontrer davantage aux citoyens l'apport et le rôle des organismes partenaires dans la réalisation de l'offre de service</i>						

Ampleur de l'énergie déployée par année :  En continu

 = Petit

 = Moyen

 = Grand

Italique: Enjeux priorités par la DCSLDS et les organismes partenaires

AXE 2

RELATION DE PARTENARIAT



ORIENTATION

2.1 Assurer des conditions qui favorisent un partenariat gagnant – gagnant – gagnant (citoyens – organismes – arrondissement)

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
2.1.1 Analyser le mode d'intervention en partenariat pour identifier et mettre en place des conditions et des mesures pour le bonifier	A. Réaliser un diagnostic de la situation et dégager les forces et les faiblesses						
	B. Traduire les résultats de l'analyse en actions et les prioriser						
2.1.2 Optimiser les communications entre la division et ses organismes partenaires et favoriser la concertation et l'entraide entre ces derniers	A. Véhiculer un discours commun						
	B. Solidifier le lien entre la division et les organismes partenaires						
	C. Poursuivre et développer des lieux d'échange						
	D. Améliorer les relations entre les organismes partenaires et aussi avec le milieu scolaire						
	E. Développer de nouveaux mécanismes de communication et d'échange						
2.1.3 Assurer un soutien aux organismes partenaires en tenant compte de leurs besoins, de l'adéquation entre les ressources investies et les services offerts et en fonction des priorités établies	A. Procéder à un inventaire et une analyse exhaustive du soutien octroyé						
	B. Connaître et analyser les besoins des organismes partenaires						
	C. Procéder à un inventaire et à une analyse exhaustive de l'offre de service de chacun des organismes partenaires						
	D. Faire la corrélation entre le soutien octroyé, les besoins des organismes partenaires et l'offre de service						
	E. Baliser le soutien octroyé en fonction des priorités de la DCSLDS						
	F. Prioriser et assurer le suivi d'actions communes						

Ampleur de l'énergie déployée par année :  En continu

 = Petit

 = Moyen

 = Grand

Italique: Enjeux priorités par la DCSLDS et les organismes partenaires

ORIENTATION

2.1 Assurer des conditions qui favorisent un partenariat gagnant – gagnant – gagnant (citoyens – organismes – arrondissement) (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
2.1.4 Contribuer à la pérennité des organismes partenaires et miser sur leur expertise	A. Stabiliser davantage le soutien aux organismes partenaires						
	B. Encourager le transfert de connaissances et le mentorat						
	C. Favoriser l'autonomie des organismes partenaires						



ORIENTATION

2.2 Améliorer la compréhension et le suivi des aspects légaux et de la reddition de comptes

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
2.2.1 Actualiser la convention, ses annexes et les documents rattachés et s'assurer que le personnel de la division et les membres des organismes partenaires les maîtrisent	A. Procéder à une révision de la convention, de ses annexes et des documents rattachés						
	B. Documenter et présenter ceux-ci au personnel de la division, à la direction et aux élus de l'arrondissement ainsi qu'aux membres des organismes partenaires						
2.2.2 Veiller à ce que le personnel de la division et les membres des organismes partenaires comprennent l'importance et la pertinence des processus de reddition de comptes (Ville de Montréal - incluant Vérificateur général, Registraire des entreprises du Québec, etc.) et en actualiser les outils	A. Documenter davantage et expliquer les processus de reddition de comptes au personnel de la division et aux membres des organismes partenaires						
	B. Actualiser et simplifier les mécanismes de reddition de comptes en s'assurant de respecter les limites de chacun						
	C. Bonifier l'analyse des données de gestion afin, notamment, de démontrer l'utilité, pour les organismes partenaires, de faire la cueillette des données vouées à la reddition de comptes						
	D. Sensibiliser les administrateurs sur les responsabilités qui leur incombent au sein d'un organisme à but non lucratif						
	E. Outiller le personnel de la division en termes de responsabilités des administrateurs des organismes partenaires						



AXE 3

RESSOURCES HUMAINES



ORIENTATION

3.1 Développer une relève au niveau de la division et des organismes partenaires

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
3.1.1 <i>Implanter des mesures pour assurer la stabilité et une relève de personnel qualifié de la division, pour permettre un lien de confiance continu avec les organismes partenaires</i>	A. Stabiliser la structure de la division, de concert avec l'équipe des ressources humaines						
	B. Reconnaître l'importance de la stabilité du personnel afin d'établir un lien privilégié entre celui-ci et l'organisme partenaire						
3.1.2 <i>Développer une démarche commune visant à pallier à la pénurie et à la rétention du personnel, tout en favorisant des actions locales</i>	A. Permettre au personnel d'avoir accès à de la formation continue						
	B. Faciliter le réseautage						
	C. Développer une banque de personnel						
3.1.3 <i>Soutenir le développement d'une relève de bénévoles, principalement pour ceux impliqués au sein des conseils d'administration (CA), pour veiller à la continuité de l'offre de service</i>	A. Valoriser et dynamiser le travail des bénévoles						
	B. Accompagner les organismes partenaires dans leur recrutement et faciliter la répartition des tâches au sein des CA						

ORIENTATION

3.2 Assurer la réalisation d'activités sécuritaires et de qualité

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
3.2.1 Voir au respect des normes et des qualifications adéquates du personnel, tout en favorisant la formation continue	A. Faire en sorte que le personnel de première ligne de la division puisse intervenir de façon adéquate et sécuritaire						
	B. Établir un plan de formation pour le personnel de la division						
	C. S'assurer du respect des exigences de qualifications du personnel des organismes partenaires telles que décrites dans les programmes de la division						
	D. Observer les normes de santé et sécurité au travail						
	E. Mettre en place et maintenir un environnement de travail sécuritaire pour les travailleurs en milieu isolé						



ORIENTATION

3.3 Circonscrire, prioriser et faire connaître les rôles et les responsabilités du personnel pour optimiser les interventions

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
3.3.1 Analyser la structure organisationnelle de la division	A. Dresser un portrait de la situation						
	B. Formuler des recommandations						
3.3.2 Clarifier et diffuser les rôles et les responsabilités	A. Implanter une table d'échange de la division entre les intervenants de district et de développement social						
	B. Instaurer un processus de transmission de l'information						
	C. Informer les autres directions du rôle du personnel de la division						
	D. Clarifier les rôles et les responsabilités des coordonnateurs des organismes partenaires (loisirs vs clubs sportifs)						
	E. Démontrer aux intervenants de première ligne l'importance de l'impact qu'ils ont sur les jeunes						



AXE 4

RESSOURCES FINANCIÈRES



ORIENTATION

4.1 Optimiser l'utilisation des ressources financières

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
4.1.1 Optimiser l'utilisation du budget de la division et des autres budgets affectés à l'offre de service en sports et loisirs	A. Répartir les ressources financières de la division en lien avec les besoins d'opération						
	B. Obtenir et arrimer des outils permettant des suivis budgétaires simples et efficaces						
	C. Assurer le suivi budgétaire de la division						
4.1.2 Actualiser les critères d'attribution des contributions financières en fonction des objectifs fixés et en assurer la compréhension	A. Faire la corrélation entre le soutien octroyé, les besoins des organismes partenaires et l'offre de service						
	B. Actualiser et simplifier les critères d'attribution afin d'atteindre les objectifs fixés						
	C. Faciliter le processus d'octroi des contributions financières						
	D. Documenter davantage et expliquer les objectifs et les critères d'attribution						

ORIENTATION

4.2 Rechercher de nouvelles ressources financières

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
4.2.1 <i>Considérant les ressources financières respectives limitées, rechercher l'innovation dans la provenance des différentes sources de financement</i>	A. Participer activement à la recherche de financement						
	B. Favoriser l'entraide avec et entre les organismes partenaires						





10 terrains de bocce extérieurs

9 centres de loisirs

12 patinoires extérieures

1 centre culturel

6 sous-sols d'église

16 écoles (gymnases et locaux)

7 pataugeoires

2 piscines intérieures

9 jeux d'eau

13 pavillons de parc

9 jardins communautaires

1 centre de bocce intérieur

2 piscines extérieures

14 terrains de balle

10 terrains de pétanque

2 arénas

22 mini-terrains de soccer (dont
8 sont inclus dans les grands)

10 grands terrains de soccer

4 terrains de basket-ball

1 terrain de volley-ball

2 parcs pour planches à roulettes

4 terrains de tennis (20 courts)

2 pistes de toboggan



AXE 5

INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

ORIENTATION

5.1 Assurer l'accès à des installations sécuritaires et de qualité

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
5.1.1 Identifier les besoins de mise aux normes et de rénovation des installations sportives et de loisirs, tout en minimisant l'impact des travaux sur l'offre de service	A. Veiller à ce que les besoins de mise aux normes et de rénovation soient inclus dans le Programme triennal d'immobilisation (PTI) de l'arrondissement						
	B. Actualiser et mettre en œuvre les plans directeurs existants et en concevoir au besoin						
	C. Collaborer à la confection des plans directeurs des installations développés par les autres instances						
	D. Garder une vigie sur la qualité des installations pour lesquelles la division est locataire (écoles, églises et autres)						
	E. Profiter des programmes de subvention ou développer des partenariats novateurs						
5.1.2 Saisir les opportunités pour bonifier le nombre d'installations afin de répondre à la demande sans cesse grandissante	A. Développer de nouveaux partenariats						
5.1.3 Optimiser l'utilisation des installations pour en maximiser l'accessibilité	A. Analyser l'utilisation de chacune des installations et l'adapter en fonction des besoins						
	B. Profiter de l'opportunité de nouvelles installations pour développer la programmation						
	C. Revoir les ententes avec la CSDM, la CSEM et les fabriques afin qu'elles correspondent aux besoins des milieux						
	D. Poursuivre et développer le réflexe de concevoir des projets rentables						

ORIENTATION

5.1 Assurer l'accès à des installations sécuritaires et de qualité (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
5.1.4 Assurer la pérennité de l'offre de service lors de rupture d'entente avec le milieu scolaire et autres institutions	A. Prévoir des alternatives de relocalisation						
5.1.5 Assurer la réalisation de l'entretien (sanitaire et réparations) dans les installations pour offrir des lieux répondant aux normes de sécurité et d'hygiène	A. Voir à l'évaluation de la sécurité et à l'entretien adéquat dans les installations louées par la division						
	B. Voir à l'évaluation de la sécurité et à l'entretien adéquat dans les installations dont l'arrondissement est propriétaire						
5.1.6 Concevoir ou adapter des plans et des procédures d'évacuation dans les installations en collaboration avec le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)	A. Réaliser les plans et les procédures, les faire approuver par le SIM et voir à leur mise en oeuvre						

ORIENTATION

5.2 Assurer l'accès à des équipements sécuritaires

OBJECTIFS	ACTIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
5.2.1 Veiller à ce que les équipements utilisés soient sécuritaires	A. Procéder régulièrement à l'évaluation de la sécurité des équipements, telle que leur conformité aux normes						
	B. Assurer l'accessibilité à de l'équipement de premiers soins dans chacune des installations						



Ahuntsic-Cartierville, un arrondissement qui s'engage !

Merci au personnel et aux organismes partenaires de la
Division sports et loisirs pour leur précieuse collaboration.

Seul on va plus vite,
mais ensemble on va plus loin !

Plan d'action **sports** et **loisirs**

2011
2015

ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

